

Pour l'utilisateur

Notice d'emploi



auroSTEP plus

VMS 8 D, VIH S1 .../4 B, VIH S2 .../4 B

BEfr

Éditeur/fabricant

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Tel. +49 21 91 18-0 ■ Fax +49 21 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

 **Vaillant**

Sommaire

Sommaire

1	Sécurité.....	3
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3
1.2	Utilisation conforme	3
1.3	Consignes générales de sécurité	3
2	Remarques relatives à la documentation.....	5
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	5
2.2	Conservation des documents	5
2.3	Validité de la notice.....	5
3	Description du produit	5
3.1	Données de performance de l'installation	5
3.2	Système d'information et d'analyse numérique (DIA)	5
3.3	Mentions figurant sur la plaque signalétique	6
3.4	Numéro de série	6
3.5	Marquage CE.....	6
4	Fonctionnement.....	6
4.1	Opérations préalables à la mise en fonctionnement	6
4.2	Mise en service du produit.....	6
4.3	Concept de commande	6
4.4	Affichage de base	7
4.5	Niveaux de commande.....	7
4.6	Réglage des paramètres de la production d'eau chaude sanitaire	7
4.7	Affichage du rendement solaire	7
4.8	Fonctions du menu	7
5	Dépannage	9
5.1	Visualisation des messages d'erreur.....	9
6	Maintenance	9
6.1	Entretien du produit	9
6.2	Vidange de l'appareil	10
6.3	Actionnement de la soupape de sécurité	10
7	Mise hors service.....	10
7.1	Arrêt de l'appareil.....	10
7.2	Mise hors service définitive du système solaire	10
8	Recyclage et mise au rebut	10
9	Service après-vente et garantie	10
9.1	Service après-vente.....	10
9.2	Garantie	10
Annexe	12
A	Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble	12
B	Débit d'eau chaude journalier maximal	12



1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs

**Danger !**

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves

**Danger !**

Danger de mort par électrocution

**Avertissement !**

Risque de blessures légères

**Attention !**

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit a été spécialement conçu pour le stockage, la fourniture et la régulation de la distribution de l'eau chaude sanitaire produite en faisant appel à la technique solaire. Vaillant Le circuit solaire associé à ce produit doit être rempli exclusivement de fluide solaire prêt à l'emploi. Ce produit a été spécialement conçu pour les capteurs solaires Vaillant **auROTHERM** (VFK .. D et VFK .. VD).

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession

de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la réparation de l'appareil.

1.3.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.

1.3.3 Risque de brûlures au niveau des composants traversés par le fluide solaire et des conduites d'eau chaude

En mode solaire, les composants traversés par le fluide solaire, tels que les capteurs et les conduites solaires, peuvent atteindre des températures très élevées, au même titre que les conduites d'eau chaude. Tout contact avec ces composants peut provoquer de graves blessures.





1 Sécurité

- ▶ Il ne faut en aucun cas toucher ces composants sans avoir testé leur température au préalable.

1.3.4 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil. Seuls les professionnels qualifiés autorisés et le service client sont autorisés à intervenir au niveau des composants scellés.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau de l'appareil
 - au niveau des conduites de fluide solaire, d'eau et des câbles électriques
 - au niveau de la conduite de purge et du bac collecteur de fluide solaire
 - au niveau de la soupape de sécurité
 - au niveau des conduites d'évacuation
 - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.3.5 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3.6 Risques de dommages dans le bâtiment en cas de fuite d'eau

L'eau qui s'échappe peut endommager la structure du bâtiment.

- ▶ Fermez immédiatement les robinets de maintenance en cas de fuites au niveau des conduites.
- ▶ Faites réparer toute fuite par une société d'installation.

1.3.7 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Veillez à ce que le produit soit installé dans une pièce à l'abri du gel.
- ▶ Veillez à l'utilisation exclusive de fluide solaire du fabricant.
 - En remplissant l'installation de fluide solaire du fabricant, vous obtenez une résistance au gel allant jusqu'à env. - 28 °C. Des températures inférieures à - 28 °C n'entraînent pas immédiatement des dommages dus au gel étant donné que la capacité de l'eau de faire éclater les tuyaux est abaissée.



2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Produit – référence d'article

	Référence d'articles
VMS 8 D	0010017717
VIH S1 150/4 B	0010017707
VIH S1 250/4 B	0010017708
VIH S2 250/4 B	0010017709
VIH S2 350/4 B	0010017711

3 Description du produit

3.1 Données de performance de l'installation

L'installation doit être dimensionnée de sorte que le volume du ballon puisse couvrir les besoins pendant 2 jours. Dans les zones particulièrement ensoleillées, il est préconisé de réduire le volume du ballon afin d'éviter les phénomènes de stagnation récurrents à l'intérieur du système.

Le système solaire a été testé pour un rayonnement énergétique de 1000 W/m² de surface du capteur.

Le niveau de couverture solaire de l'installation est fonction du rapport entre la surface du capteur et celle du ballon, des particularités géographiques (pays et orientation de la surface du capteur) ainsi que du type de ballon (monovalent ou bivalent). Si l'installation est correctement configurée et installée, la valeur indicative peut monter jusqu'à 3 kWh/m²d (un capteur = 2,3 m²).

La consommation d'énergie électrique est de 149,5 kWh pour 2000 heures de fonctionnement en mode solaire.

La fonction de protection contre le gel est réglée par un appareil de réchauffage et/ou une résistance électrique chauffante interne. La température minimale de 10 °C est paramétrable dans le système DIA et peut faire office de seuil d'activation du ballon (→ page 5).

Reportez-vous au tableau en annexe pour connaître le débit d'eau chaude journalier maximal :

Débit d'eau chaude journalier maximal (→ page 12)

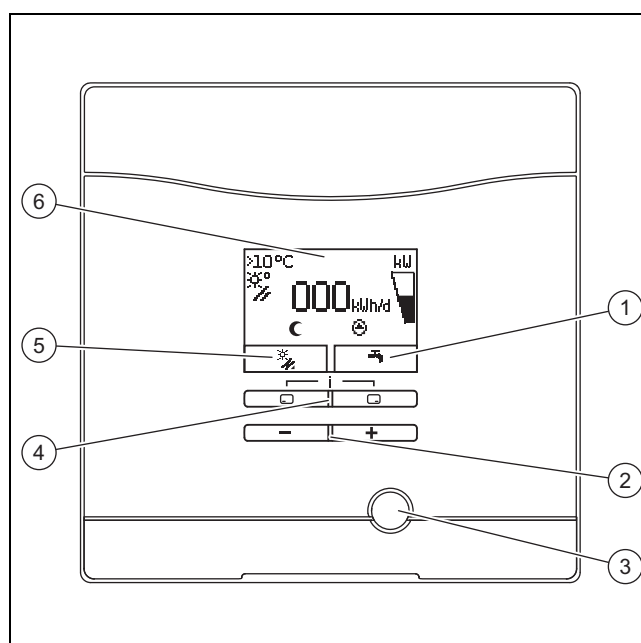
3.2 Système d'information et d'analyse numérique (DIA)


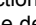


Cet appareil est équipé d'un système d'information et d'analyse numérique (système DIA). Le système DIA se compose d'un écran pour l'affichage des icônes et des textes en clair, ainsi que de 5 touches. Le système DIA donne des informations sur l'état de service de l'appareil et peut donc vous aider à remédier aux dysfonctionnements.

Si vous appuyez sur une touche du système DIA, le rétroéclairage de l'écran s'allume. La pression sur une touche ne déclenche aucune fonction dans un premier temps.



Si vous n'actionnez aucune touche, le rétroéclairage se coupe automatiquement au bout d'une minute.

3.2.1 Éléments de commande du système DIA (système d'information et d'analyse numérique)








- | | | | |
|---|---|---|--|
| 1 | Affichage de la fonction actuelle de la touche de sélection droite | 4 | Touche de sélection gauche  et droite  |
| 2 | Touche  et  | 5 | Affichage de la fonction actuelle de la touche de sélection gauche |
| 3 | Touche de réinitialisation | 6 | Écran |

3.2.2 Symboles affichés

Symbole	Explication
	Affichage de la puissance solaire momentanée (graphique à barres) Puissance transmise au ballon
	Température au niveau de la sonde du capteur (T5)

4 Fonctionnement

Symbole	Explication
	Pompe(s) solaire(s) active(s) Clignotant : circuit solaire en marche (remplissage du champ) Signal permanent : circuit solaire en marche
	Réglages de l'eau chaude sanitaire (plage horaire et température)
 F.XX	Erreur dans le système solaire Apparaît à la place de l'affichage de base. Un affichage de texte en clair donne des informations complémentaires sur le code d'erreur affiché.
	Plage horaire pour les appareils de réchauffage inactive
	Plage horaire pour les appareils de réchauffage active

3.3 Mentions figurant sur la plaque signalétique

La plaque signalétique est apposée d'usine au-dessus de la sécurité de surchauffe. Les informations qui figurent sur la plaque signalétique sont les suivantes :

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
VMS 8 D	Pour identification
P_{max}	Puissance solaire maximale
m	Poids
$V_s prim$	Volume du circuit solaire
$T_{max prim}$	Température maximale du circuit solaire
$P_{max prim}$	Pression de service maximale du circuit solaire

3.4 Numéro de série

La référence d'article du produit (station solaire et ballon) à 10 caractères figure dans le numéro de série. La référence d'article correspond à la chaîne située entre les 7e et 16e caractères.

Le numéro de série se trouve sur les plaques signalétiques de la station solaire et du ballon. Il est aussi possible d'afficher le numéro de série de la station solaire à l'écran du produit (→ **notice d'utilisation**).

3.5 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Opérations préalables à la mise en fonctionnement




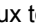
Avant de procéder à la mise en fonctionnement du produit (par ex. après arrêt et vidange pour cause d'absence prolongée), procédez comme indiqué ci-après :

- ▶ Avant la première phase de chauffage, ouvrez un point de puisage d'eau chaude sanitaire afin de vérifier que la cuve est pleine d'eau et que le dispositif d'arrêt de la conduite d'eau froide n'est pas fermé.
- ▶ S'il n'y a pas d'eau qui s'écoule au niveau du point de puisage d'eau chaude sanitaire, vérifiez que la soupape de vidange (1) de la cuve du ballon est bien fermée et ouvrez le dispositif d'arrêt de la conduite d'eau froide.
- ▶ Ouvrez un point de puisage d'eau chaude sanitaire et laissez l'air s'échapper de la conduite jusqu'à ce que l'eau qui s'écoule soit dépourvue de bulles.

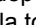

4.2 Mise en service du produit

- ▶ Coupez l'alimentation électrique du produit en agissant sur le séparateur monté sur place par l'installateur spécialisé (par ex. fusible ou interrupteur).

4.3 Concept de commande

Vous commandez le produit à l'aide des touches de sélection  /  ainsi que des touches  et .

Les deux touches de sélection sont des touches dites « programmables ». Cela signifie qu'elles changent de fonction en fonction des situations.

Si, depuis l'affichage de base, par exemple, vous appuyez sur la touche de sélection gauche , la fonction actuelle bascule de  à **Retour**.

Si vous appuyez sur  :

- vous annulez la modification de la valeur de réglage
- vous accédez au niveau immédiatement supérieur dans le menu.

Si vous appuyez sur  :

- vous validez une valeur de réglage
- vous accédez au niveau immédiatement inférieur dans le menu.

Si vous appuyez simultanément sur  +  :

- vous accédez à un menu offrant des fonctions supplémentaires.

Si vous appuyez sur  ou  :

- vous naviguez dans la liste du menu (accès à l'option précédente ou à l'option suivante),
- vous augmentez ou vous réduisez la valeur de réglage sélectionnée.

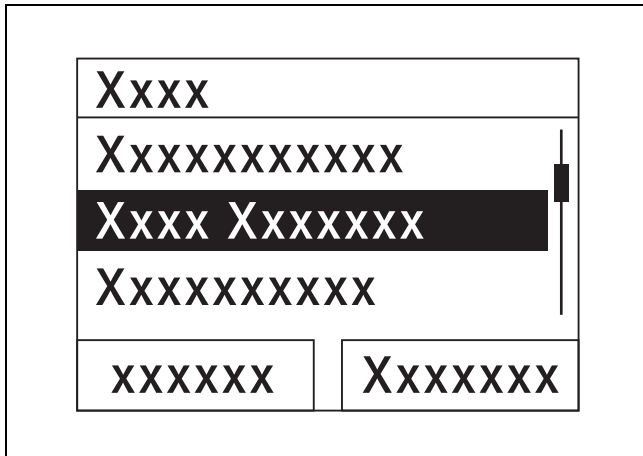
Les valeurs réglables clignotent systématiquement à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'appareil enregistre le nouveau réglage.



Remarque

Il est possible d'annuler à tout moment la lecture d'une valeur ou la modification d'un réglage en appuyant sur la touche de sélection gauche.



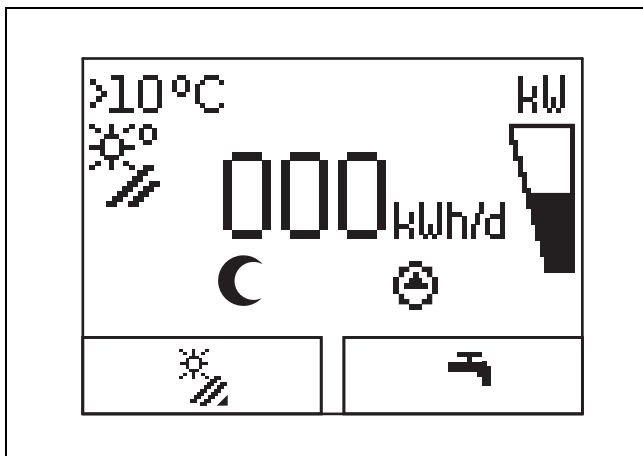
Les objets en surbrillance apparaissent en caractères clairs sur fond sombre à l'écran (affichage contrasté).



Remarque

Si vous n'actionnez aucune touche pendant 15 minutes, l'écran revient à l'affichage de base. L'appareil ne tient pas compte des modifications qui n'ont pas été validées.

4.4 Affichage de base



Dans des conditions de service normales, c'est l'affichage de base qui apparaît à l'écran. L'affichage de base indique l'état actuel du système solaire. Si l'écran est sombre, la première pression sur une touche active le rétroéclairage. Dans ce cas, il faut à nouveau appuyer sur la touche pour déclencher la fonction correspondante.

Pour revenir à l'affichage de base :

- Appuyez, le cas échéant, à plusieurs reprises sur pour accéder au niveau de sélection précédent ou à l'affichage de base.
- n'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes.

L'appareil n'enregistre pas les modifications qui n'ont pas été validées.

En présence d'un message d'erreur, l'affichage de base fait apparaître un texte en clair qui donne des informations sur le défaut.

4.5 Niveaux de commande

4.5.1 Niveau de commande destiné à l'utilisateur

Le niveau de commande destiné à l'utilisateur regroupe les possibilités de réglage les plus fréquemment utilisées, qui ne requièrent pas de savoir-faire spécifique, et sert à afficher les informations les plus importantes.

Un menu vous permet d'accéder à des informations supplémentaires.

4.5.2 Niveau de commande destiné à l'installateur spécialisé

Le niveau de commande destiné à l'installateur spécialisé est réservé aux techniciens chauffagistes. Le niveau réservé à l'installateur est donc protégé par un code d'accès. C'est là que l'installateur spécialisé ajuste les paramètres du produit en fonction de la configuration du système solaire.

4.6 Réglage des paramètres de la production d'eau chaude sanitaire

L'affichage de base permet de régler ou de relever les paramètres suivants :

- Température du ballon (en haut)
- Valeur de consigne pour l'eau chaude
- Charge unique du ballon
- ▶ Appuyez sur .
- ▶ Appuyez sur ou pour modifier la valeur affichée.
- ▶ Appuyez sur pour mémoriser la nouvelle valeur.

4.7 Affichage du rendement solaire

Il est possible d'afficher sur l'affichage de base les rendements solaires pour les périodes suivantes :

- jour précédent
- mois
- année
- totales
- ▶ Appuyez sur .
- ▶ Appuyez sur pour afficher la valeur suivante.

4.8 Fonctions du menu

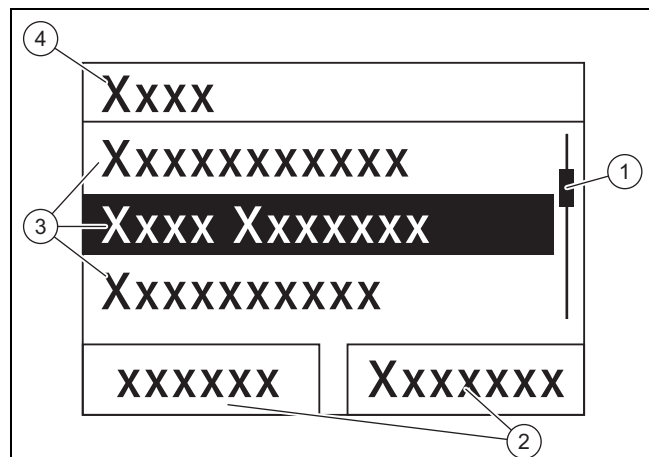
Le système d'information et d'analyse numérique offre des fonctions supplémentaires accessibles par le biais d'un menu.

4.8.1 Utilisation du menu

Appuyez sur et (« i ») simultanément pour accéder au menu.

4 Fonctionnement

4.8.1.1 Structure du menu



- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Barre de défilement (uniquement si tous les éléments de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran) | 2 | Fonctions actuelles des touches de sélection gauche et droite (fonctions de touche programmable) |
| 3 | Éléments de liste du niveau de sélection | 4 | Nom du niveau de sélection |

Le système d'information et d'analyse numérique offre un menu qui peut comporter jusqu'à deux niveaux de sélection (sous-niveaux).

Il faut parcourir les niveaux de sélection pour accéder au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.



Remarque

Le chemin d'accès qui figure au début des consignes indique comment accéder à la fonction en question **Menu → Informations → Coordonnées**.

4.8.2 Affichage du rendement solaire

Menu → Rendement solaire

- Vous pouvez afficher le rendement actuel du système solaire sous **Rendement solaire**.
- Vous pouvez filtrer les valeurs selon les critères suivants : **du jour précédent, du mois, de l'année** ou **total**.

4.8.3 Moniteur système

Menu → Moniteur système

- La fonction Moniteur système sert à visualiser l'état actuel du système solaire sous forme de texte en clair. Le code d'état n'est pas affiché.
- L'affichage se met automatiquement à jour dès que l'état de l'appareil change.
- Si un appareil de réchauffage est présent, l'écran indique à tour de rôle l'état du système solaire et l'état de l'appareil de réchauffage dès lors que celui-ci se trouve dans l'état « Chargement » ou « Fonction anti-légionelles ».

Code d'état	Signification
400	Station solaire en attente
401	Circuit solaire en cours de remplissage

Code d'état	Signification
403	Ballon totalement chargé
406	Ballon en cours de charge par le biais de l'appareil de réchauffage
408	Protection antigel active
409	Protection solaire active
415	Protect. légionellose activée
416	Ballon en cours de charge solaire
417	Charge du ballon assistée électriquement

4.8.4 Affichage des coordonnées

Menu → Informations → Coordonnées

- Si l'installateur spécialisé a paramétré son numéro de téléphone au moment de l'installation, vous pouvez l'afficher grâce à l'option **Coordonnées**.

4.8.5 Affichage du numéro de série et de la référence d'article

Menu → Informations → Numéro de série

- L'option **Numéro de série** indique le numéro de série de l'appareil, que vous devrez le cas échéant indiquer à l'installateur spécialisé.
- La référence d'article figure dans la deuxième ligne du numéro de série (7e à 16e caractères).

4.8.6 Affichage des heures de service la pompe solaire

Menu → Informations → Pompe solaire

- Les heures de service de la pompe solaire peuvent être relevées sous **Pompe solaire**.

4.8.7 Réglage de la langue

Menu → Réglages de base → Langue

- L'installateur agréé a déjà réglé la langue de votre choix lors de l'installation. Pour changer la langue, c'est cette option que vous devez utiliser.

4.8.8 Réglage du contraste de l'écran

Menu → Réglages de base → Contraste écran

- Cette fonction permet de régler le contraste de l'écran de façon à optimiser la lisibilité.

4.8.9 Réglage de la plage horaire

Cette fonction vous permet de fixer une ou plusieurs plages horaires pour un réchauffage. Vous n'êtes pas obligé de programmer les deux limites d'une période (par ex. lun-ven). Un réchauffage est possible si l'heure actuelle se situe à l'intérieur d'une plage horaire.

Menu → Réglages de base → Lun-ven, plage hor. 1

- Cette option vous permet de régler la première plage horaire de la période "lundi à vendredi".

Menu → Réglages de base → Lun-ven, plage hor. 2

- Cette option vous permet de régler la deuxième plage horaire de la période "lundi à vendredi".

Menu → Réglages de base → Sam-dim, plage hor. 1

- Cette option vous permet de régler la première plage horaire de la période "samedi à dimanche".

Menu → Réglages de base → Sam-dim, plage hor. 2

- Cette option vous permet de régler la deuxième plage horaire de la période "samedi à dimanche".

4.8.10 Réglage de la date, de l'heure et du passage à l'heure d'été/d'hiver



Remarque

Il n'est possible de régler la date, l'heure et le passage automatique à l'heure d'été/d'hiver qu'en l'absence de régulateur système.

Menu → Réglages de base → Date

- Cette option sert à régler la date.

Menu → Réglages de base → Heure

- Cette option sert à régler l'heure.

Menu → Réglages de base → Heure d'été/hiver

- Cette option sert à définir si le système d'information et d'analyse numérique (système DIA) doit basculer automatiquement entre l'heure d'été et l'heure d'hiver ou non.

5 Dépannage

5.1 Visualisation des messages d'erreur

Les messages d'erreur sont prioritaires sur les autres affichages. En cas d'apparition d'un défaut dans le système solaire, celui-ci est désactivé. L'affichage de base est remplacé par un code de défaut sur l'écran du produit. Un affichage de texte en clair donne des informations complémentaires sur le code d'erreur affiché.

Si plusieurs défauts se produisent en même temps, l'écran indique alternativement les messages d'erreur correspondants, à raison de 2 secondes à chaque fois.

- ▶ Si le produit affiche un message d'erreur, adressez-vous à un professionnel qualifié.



Remarque

Pour des informations sur l'état du système solaire (messages d'état), utilisez la fonction Moniteur système (→ page 8).

5.1.1 Message d'erreur

Les messages d'erreur s'affichent à l'écran environ 20 secondes après l'apparition d'un défaut. Si le défaut est présent pendant trois minutes au minimum, un message d'erreur est consigné dans la mémoire des défauts du régulateur solaire.



Remarque

Seul un installateur spécialisé est à même de remédier aux défauts ci-dessous et de vider le contenu de la mémoire de défauts.

Code d'erreur	Énoncé de l'erreur
1069	Erreur sonde de température de stockage T7
1070	Résistance de codage absente
1273	Pompe solaire erreur électronique
1274	Pompe solaire 2 erreur électronique
1276	Pompe solaire bloquée
1277	Pompe solaire 2 bloquée
1278	Sonde capteur T5 Erreur
1279	Erreur capteur de température T6
1281	Sonde capteur T1 erreur
M.45	Pompe solaire fonctionnement à sec
M.47	Pompe solaire 2 Fonctionnement à sec

6 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit.

6.1 Entretien du produit



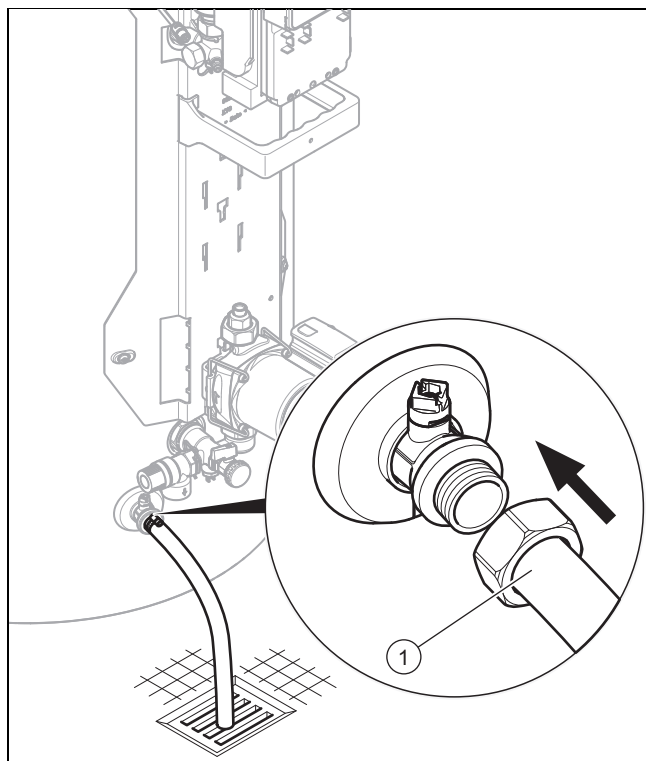
Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.
- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

7 Mise hors service

6.2 Vidange de l'appareil



1. Éteignez l'appareil. (→ page 10)
2. Fermez le dispositif d'arrêt au niveau de la conduite d'eau froide du produit.
3. Fixez un tuyau adapté au niveau de la soupape de vidange (1).
4. Placez l'autre extrémité du tuyau dans un point d'écoulement adapté.
5. Ouvrez la soupape de vidange.
6. Ouvrez le point de puisage d'eau chaude sanitaire le plus haut pour ventiler et vidanger intégralement les conduites d'eau.
7. Une fois que l'eau s'est totalement écoulée, refermez la soupape de vidange et le point de puisage d'eau chaude sanitaire.
8. Débranchez le tuyau de la soupape de vidange.

6.3 Actionnement de la soupape de sécurité

- ▶ Manipulez régulièrement le dispositif de vidange de la soupape de sécurité afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier que le dispositif n'est pas bloqué.



Remarque

De l'eau peut à tout moment goutter de la conduite de purge.

7 Mise hors service

7.1 Arrêt de l'appareil

- ▶ Mettez le produit hors tension par le biais du séparateur installé sur place (par ex. fusibles ou interrupteur).

7.2 Mise hors service définitive du système solaire

- ▶ Confiez la mise hors service définitive du système solaire à un installateur agréé.

8 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- ▶ Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



Si le produit ou les piles qu'il contient portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- ▶ Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

9 Service après-vente et garantie

9.1 Service après-vente

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos
Belgien, Belgique, België

Service après-vente: 2 334 93 52

9.2 Garantie

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Annexe

Annexe

A Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Rendement solaire →					
du jour précédent	Valeur actuelle		kWh		
du mois	Valeur actuelle		kWh		
année	Valeur actuelle		kWh		
totales	Valeur actuelle		kWh		
Moniteur système →					
État actuel	Valeur actuelle				
Informations →					
Coordonnées	Téléphone				
Numéro de série	Valeur permanente				
Pompe solaire Heures fonction-nem.	Valeur actuelle		h		
Réglages de base →					
Langue	Langue actuelle			Deutsch, English, Français, Italiano, Dansk, Nederlands, Castellano, Türkçe, Magyar, Русский, Українська, Svenska, Norsk, Polski, Čeština, Hrvatski, Slovenčina, Română, Slovenščina, Português, Srpski	English
Contraste écran	Valeur actuelle			1	25
	15	40			
Lun-ven, plage hor. 1	Heure de démarrage et heure de fin			10 minutes	06:00–22:00
Lun-ven, plage hor. 2	Heure de démarrage et heure de fin			10 minutes	24:00–24:00
Sam-dim, plage hor. 1	Heure de démarrage et heure de fin			10 minutes	06:00–22:00
Sam-dim, plage hor. 2	Heure de démarrage et heure de fin			10 minutes	24:00–24:00
Date	Date actuelle				
Heure	Heure actuelle				
Heure d'été/hiver	Changement d'heure automatique, marche/arrêt				

B Débit d'eau chaude journalier maximal

Modalités de sollicitation	Volume	Ballon de 150 l (ballon monovalent)		
		1-3 personnes	3-6 personnes	4-7 personnes
En hiver la production d'eau chaude doit être à 60 °C ($\Delta T = 35 K$)	Foyer normalisé N_L	–	2,0	2,5
Litres pour $\Delta T = 35 K$ (de 10 °C à 45 °C) avec chaudière et température de consigne ECS = 60 °C	l/10 min.	–	195	215

Modalités de sollicitation	Volume	Ballon de 150 l (ballon monovalent)	Ballon de 250 l (ballon bivalent)	Ballon de 350 l (ballon bivalent)
		1-3 personnes	3-6 personnes	4-7 personnes
Litres pour $\Delta T = 35$ K (de 10 °C à 45 °C), mode solaire exclusivement pour une température maximale de stockage de 85 °C	l/10 min.	295	448	601



0020206804_02 ■ 12.02.2016

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 334 93 00 ■ Fax 2 334 93 19

Kundendienst 2 334 93 52 ■ Service après-vente 2 334 93 52

Klantendienst 2 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.